

« valorisez votre expérience avec la VAE » avec l'obtention d'un diplôme »

Les points forts Vous permet de devenir le véritable acteur de votre évolution professionnelle, de réduire la durée des parcours de formation et d'absences en entreprise et d'obtenir plus de chances au sein de l'entreprise, grâce à la valorisation de votre expérience.

Public visé Tout public : salariés, TNS, demandeurs d'emploi, sans limite d'âge. Un entretien préalable précède la prestation pour définir selon la certification du diplôme visé, le temps d'accompagnement.
Loi Travail 2017 (décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017) : depuis le 1^{er} octobre 2017 le prérequis d'expérience est de 1 607 heures.

Accessibilité Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire un bilan de compétences, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner. Nous consulter.
Notre bâtiment est reconnu ERP



Possibilité de financement Par l'entreprise, plan de développement des compétences, financement personnel (CPF), OPCO, Pôle Emploi, Le Conseil Régional, La Chambre des Métiers, FIFPL, AGEFICE.

Délai d'accès Nous nous engageons à ouvrir une session d'accompagnement VAE dans un délai maximum de 4 semaines à compter de votre inscription.
L'impact du temps de réponse de l'organisme de financement sera pris en compte. Page d'information sur notre site internet : <https://www.mpact-formation.com/vae/>

Durée de la VAE La durée moyenne d'un parcours VAE avant le passage devant le jury étant comprise 14 et 24 heures, entre 6 à 8 mois, pour obtenir la totalité de la certification. Le nombre d'heures exact est à définir selon chaque accompagnement personnalisé.

Conditions d'intervention

- ✓ Présentiel et/ou distanciel avec un conseiller VAE
- ✓ Accompagnement
- ✓ Individuel strictement confidentiel, selon charte déontologique et ateliers collectifs

Lieu d'intervention En centre de formation : [Mpact formation au 400 Avenue du Passe Temps 13400 AUBAGNE](#) ou dans vos locaux ou en distanciel

**MPACT
CONSEIL & FORMATION**

Une équipe à votre écoute

Vos interlocuteurs dédiés:

Marlène PENNACCHIO
Consultante
06 20 33 20 50
consultant@mpact-formation.com
Référent Handicap et qualité

Service administratif
04 88 42 26 58
contact@mpact-formation.com



« valorisez votre expérience avec la VAE » avec l'obtention d'un diplôme »

Un accompagnement individualisé et personnalisé avec un expert en Vae de plus de 16 ans d'expérience

Intervenant

Isabelle Cattino, Consultante en Vae, experte en VAE depuis plus de 16 ans

Objectif

- Acquérir une méthodologie à la réalisation du livret 2 pour valoriser son expérience.
- S'approprier le livret
- Optimiser l'obtention de la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience, officialisée par un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle.
- Accompagner à l'exploration de son expérience. Identifier les compétences en lien avec la certification visée.
- Formaliser ses acquis à l'écrit dans le cadre du dossier type de validation de la VAE.
- Assurer la préparation la soutenance à l'oral.

Méthodes pédagogiques

- Entretiens individuels (en face à face) avec un accompagnateur désigné pour aider le candidat à :
 - formaliser son expérience et ses compétences
 - constituer son dossier de validation
 - s'entraîner à la présentation face au jury
- Outils pédagogiques : Supports de « Guide VAE », d'aide à la réflexion et d'aide à la méthode, référentiels, support pour l'oral, documentations diverses, outil informatique – Pack office – Caméra - Vidéo

**MPACT
CONSEIL & FORMATION**

Une équipe à votre écoute

Vos interlocuteurs dédiés:

Marlène PENNACCHIO
Consultante
06 20 33 20 50
consultant@mpact-formation.com
Référent Handicap et qualité

Service administratif
04 88 42 26 58
contact@mpact-formation.com



« Valorisez votre expérience avec la VAE » avec l'obtention d'un diplôme »

Contenu de la formation

Étape 1 : Analyse et étude du projet

Objectifs : comprendre la démarche VAE

Comprendre la démarche VAE Sensibilisation à la méthodologie de travail et de planification
Explication de la structure du dossier
Explication de la notion de preuves, de la méthode de travail, de ce qui est attendu par le jury
Sensibilisation à la terminologie et la méthodologie
Planification du travail sur les différents rendez-vous
Prévision des preuves à fournir (constitution des annexes)
Présentation des outils de travail remis au candidat
Prévision de la date de passage en jury

Étape 2 : Appropriation du livret 2

Objectifs : Accompagner la personne dans la formalisation de ses expériences en recherchant les arguments prouvant « le professionnalisme » et les preuves de son expertise Repérer des acquis professionnels et personnels en lien avec la certification

Suivi post jury

Objectifs : aider le candidat à finaliser l'obtention du diplôme Analyse des écarts entre la situation et les résultats obtenus Restitution et analyse de situation post jury

Recherche de solutions de formation le cas échéant

Repérage des axes de travail à mettre en œuvre en interne –Définition d'un plan d'action

Étape 3 : Méthodologie

Développer les activités significatives
Inventaire et ciblage des situations pertinentes Description et analyse de son expérience, des conditions de travail, de responsabilité, organisation de travail, des relations avec son environnement professionnel interne et externe Repérer les indicateurs de réussite, des exemples, des situations illustrant un savoir faire Rechercher les preuves Constituer les annexes Conseils en rédaction d'écriture du dossier

Étape 4 : Régulation

Étude et conseil dans l'amélioration Conseil, contrôle et ajustement à chaque rencontre accompagner- Echanges par mails - Relecture

Étape 5 : Mise en forme et contrôle

Étape 6 : Préparation au jury Préparation d'un plan d'entretien

Organisation de ses idées La posture à adopter La gestion du stress